

EVALUATION ETP

Jeudi 6 janvier 2022

Q1 - L'éducation à la santé concerne :

- 1- La prévention primaire
- 2- La prévention secondaire
- 3- La prévention tertiaire
- 4- La prévention quaternaire

Q2 - L'ETP concerne :

- 1- La prévention primaire
- 2- La prévention secondaire
- 3- La prévention tertiaire
- 4- La prévention quaternaire

Q3 - Cocher les mots ou expressions définissant le concept de l'ETP :

- 1- Maladie aiguë
- 2- Maladie chronique
- 3- Autonomie
- 4- Equipe pluridisciplinaire
- 5- Acquisition de compétences et savoirs
- 6- Qualité de vie
- 7- Projet de soins et de vie

Q4 - La loi promulguant l'ETP en France est :

- 1- La loi Saout
- 2- La loi Xavier Bertrand
- 3- La loi Hôpital Patient Santé Territoire
- 4- La loi Jacquat
- 5- La loi Kouchner

Q5 - Qui délivre la déclaration pour déployer un programme d'ETP ?

- 1- La HAS
- 2- L'ARS
- 3- Le Préfet
- 4- L'OMS

Q6 - Pour dispenser de l'ETP, il est nécessaire :

- 1- De justifier obligatoirement d'un niveau de formation de 40 heures
- 2- De justifier obligatoirement d'un niveau de formation de 20 heures
- 3- D'avoir assisté obligatoirement à un stage d'une journée
- 4- De justifier d'une expérience en ETP

Q7 - Pour coordonner un programme d'ETP, il est nécessaire :

- 1- De justifier du même niveau de formation que pour la dispensation d'un programme
- 2- D'avoir validé un diplôme d'Université ou équivalent en ETP
- 3- D'avoir validé obligatoirement un Master en ETP
- 4- De n'avoir suivi aucun enseignement

Q8 - L'évaluation des programmes, est :

- 1- Annuelle (auto-évaluation)
- 2- Triennale
- 3- Quadriennale
- 4- Quinquennale

Q9 - L'auto-évaluation (évaluation annuelle) d'un programme est :

- 1- Conseillée
- 2- Obligatoire
- 3- Permet de préparer l'évaluation quadriennale
- 4- Permet de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue

Q10 - Les questions fermées :

- 1- Encouragent le patient à s'exprimer comme il l'entend
- 2- Sont des questions auxquelles on ne peut répondre que par oui ou par non ou par des réponses brèves
- 3- Sont nécessaires pour recueillir des informations spécifiques et concrètes
- 4- Ne permettent pas de recueillir l'interprétation personnelle ou le sentiment du patient sur le sujet

Q11 - Les questions ouvertes :

- 1- Encouragent le patient à s'exprimer comme il l'entend
- 2- Sont des questions auxquelles on ne peut répondre que par oui ou par non ou par des réponses brèves
- 3- Sont nécessaires pour recueillir des informations spécifiques et concrètes
- 4- Permettent de recueillir l'interprétation personnelle ou le sentiment du patient sur le sujet

Q12 : Techniques de reformulation pour une écoute active : chassez l'intrus !

- 1- L'écho
- 2- Le reflet
- 3- Le résumé
- 4- L'interprétation

Q13 : Les sentiments : chassez l'intrus !

- 1- Joie
- 2- Tristesse
- 3- Peur
- 4- Culpabilité

Q14 : Les besoins, les envies : chassez l'intrus !

- 1- Besoin d'amour
- 2- Envie d'aller au cinéma
- 3- Envie de faire pipi
- 4- Besoin de me réaliser

Q15 : Quel est le bon ordre pour un projet ?

- 1- Objectif, finalité, but
- 2- Finalité, objectif, but
- 3- But, objectif, finalité
- 4- Objectif, but, finalité

Q 16 : Quelle est la technique d'animation qui fait écrire des post-it à regrouper au tableau ?

- 1- Le Brainstorming
- 2- Le Blason
- 3- Le Méta-plan
- 4- Le Photolangage

Q17 : Le rôle de l'animateur d'atelier pendant une séance collective est :

- 1- De s'exprimer
- 2- De gérer le groupe
- 3- D'orienter vers des solutions
- 4- De percevoir les besoins du groupe
- 5- De synthétiser le contenu des échanges

Q18 : le Diagnostic Educatif Partagé

- 1- Est obligatoire dans un programme ETP
- 2- Est réalisé par un professionnel de santé
- 3- Permet de définir les objectifs à atteindre
- 4- Peut être réalisé à n'importe quel moment du programme

Q19 : Quelles sont les étapes d'un programme ETP ?

- 1- Le diagnostic éducatif partagé
- 2- Un entretien avec un patient expert
- 3- La mise en place d'un programme d'ETP personnalisé avec priorités d'apprentissage
- 4- La planification et la mise en œuvre de séances d'ETP individuelles, collectives ou en alternance
- 5- La réalisation d'une évaluation des compétences acquises et du déroulement du programme

Q20 : Concernant la prise en charge de patients par le réseau ASALEE :

- 1- La prise en charge est réalisée par un binôme IDE/Médecin
- 2- La prise en charge est réalisée par un binôme diététicien / Médecin
- 3- Les ateliers éducatifs se réalisent le plus souvent en individuel
- 4- Le nombre de séances est limité
- 5- La prise en charge est payante